

Guide d'utilisation pour la plateforme e-log

labmed donne à ses membres la possibilité d'accéder gratuitement à e-log, une plate-forme CPD (perfectionnement professionnel permanent), conçue et gérée par l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI) et la Fédération suisse des infirmières et infirmiers anesthésistes (FSIA). Le site Internet et ses contenus sont présentés en allemand, français et italien.

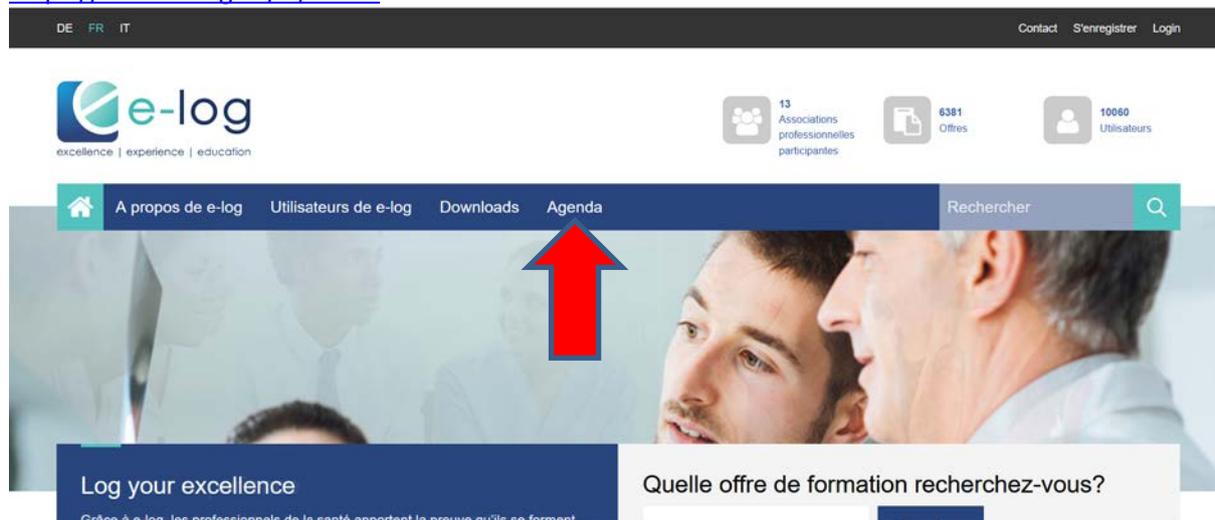
Un guide d'utilisation détaillé pour s'enregistrer sur la plateforme en tant que professionnel-le de la santé peut être téléchargé sur le site e-log sous: <https://www.e-log.ch/fr/downloads>. Pour un enregistrement sans frais, les membres labmed doivent indiquer leur numéro de membre labmed.

Sous le même lien, les prestataires de formation peuvent également télécharger un guide d'utilisation pour s'enregistrer sur la plateforme. L'enregistrement en tant que prestataire de formation est gratuite. Pour un cours gratuit, il faudra s'acquitter d'une taxe de CHF 40.- (sans la TVA) à titre de coût pour une demande de label spécifique. Si des coûts de participation sont perçus, un montant de CHF 40.- plus CHF 2.- par point-log (sans TVA) sera facturé. Conformément au chiffre 3.2.2. du Règlement de la plateforme e-log, une demande de ce type sera traitée dans un délai maximal de 3 mois. La Commission de la formation de labmed, qui examine les demandes, s'est fixé comme objectif de traiter toutes les demandes dans un délai d'un mois.

Faire une recherche de formations portant le label labmed dans l'Agenda:

Même sans se connecter sur la plateforme en tant qu'utilisateur/-trice, il est déjà possible de faire une recherche d'offres de formation portant le label labmed dans l'Agenda du site e-log.

<https://www.e-log.ch/fr/home>



En cliquant sur «Agenda», il est possible de choisir la date, la langue, le canton, le label (choisir «labmed» dans la liste déroulante) et d'autres critères en lien avec la formation recherchée.

Lorsqu'on sélectionne des critères de filtre, la recherche est automatiquement mise à jour. Pour réinitialiser les filtres, il suffit de cliquer sur le bouton «Réinitialiser les filtres».

Les résultats de la recherche d'offres de formation labellisées «labmed» sont listés en fonction des dates sous les critères de filtre.

Chercher... 11/05/2020 18/05/2020

Allemand Canton (tous) labmed

Éducateurs (tous) CanMEDS rôle (tous) Thème (tous)

Domaine d'activité (tous) Groupes-cible (tous)

Réinitialiser les filtres

MAI 11 2020 Hämostaseologie, inkl. spezifische Molekularbiologie und spezifische Automation und Techniken sowie POCT; inkl. Leistungsnachweis labmed Schweiz

MAI 11 2020 Hämostaseologie, inkl. spezifische Molekularbiologie und spezifische Automation und Techniken sowie POCT; ohne Leistungsnachweis labmed Schweiz

Complément au Guide d'utilisation de la plateforme e-log pour les prestataires de formation concernant l'attribution de points-log aux participant-e-s d'une offre de formation:

Lorsque les procédures d'inscription sont effectuées sans passer par la plateforme e-log, mais par exemple par le site labmed, les attestations de participation doivent être établies manuellement et envoyées aux participant-e-s. Cette étape devient superflue si les attestations sont remises aux participant-e-s directement à la fin de la formation en question.

Si les attestations de participation sont transmises ultérieurement, nous recommandons aux prestataires de formation d'envoyer ces attestations sous format PDF par e-mail, afin que les utilisateurs/-trices de la plateforme e-log puissent ensuite télécharger dans leur portfolio le document d'attestation à partir de l'offre de formation correspondante et l'enregistrer.

La procédure à suivre par les utilisateurs/-trices de la plateforme e-log pour inscrire l'offre de formation suivie dans leur portfolio est décrite dans au chapitre 3 du Guide d'utilisation pour les professionnel-le-s de la santé, intitulé «Inscriptions sur le portfolio e-log / saisie des formations suivies».

Si lors d'une mise en ligne d'une annonce concernant une formation le champ intitulé «lien pour l'inscription» est laissé libre, l'inscription se fait alors automatiquement par le biais d'e-log. Si la procédure d'inscription a été effectuée en passant par e-log, le prestataire de formation peut ou doit confirmer la participation directement par e-log dans la fenêtre de l'offre de formation en question Cette confirmation se fait sous la rubrique «Réalizations», en cliquant sur «Indiquer le/la participant-e et confirmer la participation» .

 Réalisations

Date ^	Dates et heures ^	Programme-cadre ^	Lieu du cours ^	Informations supplémentaires ^	Participant-e	Participant-e / liste d'attente
25.05.2019 - 25.05.2019	Samstag, 8:30-16:05	Industrierausstellung, Posterpräsentationen HFP 2019	Lidostrasse 5 6006 Luzern Suisse		<input type="checkbox"/> Complet <input checked="" type="checkbox"/> Confirmé	0 / 0

Indiquer le/la participant-e et confirmer la participation

Dans cette fenêtre, il est possible de sélectionner le/la participant-e concerné-e et de confirmer sa participation à une formation. Par le biais de cette procédure, les participant-e-s qui se sont inscrits sur e-log sont automatiquement crédités des points-log qui correspondent à la formation.

Réalisation

Date: 19.02.2020 - 19.02.2020 Lieu du cours: Industriestrasse 30, 8302 Kloten, Suisse

Dates et heures: 10:00-10:30

Délai d'inscription: 18.02.2020

Complet:

Confirmé:

2 Participant-e

Exporter le contenu du tableau Excel

Inscrit le	Jours inscrits	Nom	E-mail	Remarque	Adresse de facturation	
16.02.2020	19.02.2020 - 19.02.2020	Müller Alexandra	sandra.mueller@bluewin.ch	Studierende	Riedenweg 41 4208 Nunningen Suisse	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
14.02.2020	19.02.2020 - 19.02.2020	Waldvogel Boris	boris.waldvogel@bluewin.ch	Ich bin Studierender	Müllerwis 7 8606 Greifensee Suisse	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

En outre, les données des personnes inscrites peuvent être exportées en tant que fichier Excel, au moyen de l'icône «Exporter».

	A	B	C	D	E	F	G	H
	Remarque	Rue Adresse de facturation	Case postale Adresse de facturation	NPA Adresse de facturation	Localité Adresse de facturation	Pays Adresse de facturation	Inscrit pour 19.02.2020	A participé
1								
2	Studierende	Riedenweg 41		4208	Nunningen	CH	x	teilgenommen
3	Ich bin Studierender	Müllerwis 7		8606	Greifensee	CH	x	teilgenommen

Le fichier d'exportation exporte non seulement les données concernant l'adresse de facturation et le numéro de membre (si la personne est membre de labmed), mais également le champ des remarques. Ce champ de remarques peut être utile, par exemple lorsqu'on indique dans l'annonce de l'offre de formation que les étudiant-e-s TAB doivent inscrire «étudiant-e» dans le champ des remarques, afin de pouvoir bénéficier d'une réduction sur les frais de cours.

Nouvelles possibilités pour les congrès:

Dès avril 2020, les prestataires de formation peuvent autoriser la «participation à des journées individuelles» pour les formations de type «congrès». Cela signifie que les prestataires de formation ne devront dorénavant remplir qu'une seule demande de label pour des congrès d'une durée de plusieurs jours. Dans leur demande, ils/elles pourront indiquer vouloir donner la possibilité aux professionnel-le-s de la santé de ne s'inscrire qu'à certaines journées individuelles ou de s'inscrire pour participer à la totalité du congrès.

- Si l'inscription se fait par le biais d'e-log, le prestataire de formation pourra dorénavant confirmer la participation à chaque jour de congrès individuellement.

Remarques finales:

Les travaux concernant la plateforme e-log se poursuivent en permanence. De nouvelles fonctions sont ajoutées et d'anciennes fonctions sont optimisées. C'est pourquoi il est indiqué, notamment pour les prestataires de formation, de consulter régulièrement le guide d'utilisation sous:

<https://www.e-log.ch/fr/downloads>.

La page «FAQ Prestataires de formation» sous <https://www.e-log.ch/fr/faq-bildungsanbieter> est également très utile et fournit des réponses à beaucoup de questions. La même remarque s'applique à la page «FAQ Professionnels de la Santé» sous <https://www.e-log.ch/fr/faq-gesundheitsfachperson>.

Approbation du document:

Approuvé par le Comité central le: 09.04.2020
 Remplace la version du: 07.03.2018